



LES THERAPIES DU MIEUX VIVRE

Mairie, 1 Place de la Libération,

32120 MAUVEZIN

TEL : 06 07 61 48 28

Association enregistrée sous N°W322002432

Chers thérapeutes ! Chers adhérents !

Ca y est l'association « Thérapies du mieux vivre » est créée depuis le 5 mars 2018. C'est une belle aventure qui s'annonce afin de développer les médecines douces, et faire bénéficier aux personnes de votre savoir faire, votre savoir-être et promouvoir ainsi une déontologie orientée « professionnalisme », « déontologie », « humanisme ».

Pour vous deux adhésions possibles :

*** l'adhésion « thérapeutes du mieux vivre » : 50€ par an.** Elle se fait uniquement par acceptation du bureau et parrainage de la part de membres thérapeutes de l'association. Vous n'avez pas de parrains ? Faisons simplement connaissance, on se prendra le temps d'échanger avec vous.

Les documents à fournir

- vos copies de diplômes, certificats, attestations concernant votre activité de praticien/thérapeute
- si vous n'avez pas de formation, appelez-nous, nous nous entretiendrons avec vous
- copie de votre enregistrement d'activité (kbis, inscription au RCS avec SIRET, etc)
- copie de votre assurance responsabilité civile professionnelle

Cela vous permet :

- de bénéficier de l'encart « Thérapies du mieux vivre » lors de vos salons, expositions, qui une fois développé comme nous l'envisageons sera un gage de sérieux et permettra une visibilité ayant plus d'impact.
- de bénéficier de réductions pour les conférences que nous organiserons
- une publicité de vos différentes manifestations (salon, conférences, ateliers...etc) sur la page facebook de l'association et sur le site internet en construction
- des tarifs privilégiés pour les salons, et autres manifestations que nous organiserons
- de parrainer des confrères à vous

*** l'adhésion classique : 20€ par an**

Cette adhésion vous permet de bénéficier d'une réduction sur les conférences et manifestations que nous organiserons.

*** l'adhésion « membres bienfaiteurs » : adhésion d'un montant libre au-delà de 50€.**

Cette adhésion vous permet de bénéficier d'une réduction sur les conférences et manifestations que nous organiserons. Cette adhésion bénéficie également, dans le cadre, des dons aux associations d'une déductibilité fiscale. Une attestation de don sera fournie pour un montant, adhésion déduite des 20€.

La direction.



***LES THERAPIES DU
MIEUX VIVRE***

***1 Place de la Libération,
32120 MAUVEZIN***

Association enregistrée sous N°W322002432

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

NOM : PRENOM :

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE:

DISCIPLINE(S) :

PARRAINE(E) PAR :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE PERSO : TEL PRO :

MAIL :

SITE INTERNET :

Je souhaite devenir (rayer la mention inutile) :

- Adhérent(e) Thérapeute du Mieux Vivre et règle 50€ oui – non

- Adhérer simplement à l'association et règle 20€ oui – non

- Adhérent bienfaiteur à l'association et règle 50€ minimum oui – non

La présente page ainsi que les justificatifs sont à joindre à votre règlement. Le dossier doit être **COMPLET** et doit être envoyé par courrier postal à Association Thérapies du Mieux Vivre, MAIRIE, 1 place de la libération, 32120 MAUVEZIN